



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Defence Communications Division. (QD)
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III, 8C2
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Digitally Aided Close Air Supp Sys	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-175505/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-175505	Date 2016-10-11
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$QD-029-25980	
File No. - N° de dossier 029qd.W8476-175505	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-10-31	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bright, James	Buyer Id - Id de l'acheteur 029qd
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-0919 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0636
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification #2 est créée pour la Demande de Proposition (DDP).

L'intention de cette modification est de fournir des réponses aux questions de l'Industrie, et où applicable, modifier la DDP en réponse aux questions de l'Industrie.

question 1:

DACAS Sollicitation W8476-175505/A, ISS Question.

S'il vous plaît préciser le moment du contrat de soutien en service (SS). Est-ce que le contrat SS, et les paiements mensuel fixe associé commenceront immédiatement après l'attribution du contrat, ou à la livraison finale, ou à un autre moment?

réponse 1:

Le contrat de soutien en service commencera après la livraison du dernier système tactique.

question 2:

Cette question porte sur le système de simulation.

Beaucoup de suites de logiciels de simulation, et tierce composantes, sont licenciés sur une base par siège, ce qui permet à un certain nombre d'utilisateurs simultanés.

Pour une plus grande flexibilité, le Canada exige probablement une licence entreprise (à la grandeur de l'Armée), ou suffisamment de licences par siège pour satisfaire la communauté JTAC entière.

Clarification demandée: Est-ce que les soumissionnaires doivent supposer qu'une licence d'entreprise est nécessaire, ou le Canada va préciser un certain nombre de licences par siège concurrentes.

réponse 2:

Le soumissionnaire doit proposer une licence pour la simulation qui permettra soit un minimum de six (6) utilisateurs JTAC qui pourront participer à la même simulation en même temps, ou six (6) utilisateurs JTAC qui pourront participer à des simulations distinctes simultanément.

question 3:

Section applicable: Annexe C fichier Excel ligne 31
Paragraphe Référence: Para 6f.

MDN s'il vous plaît noter que la formule de poids prévu à l'annexe C (Eval Matrix), se référant à la section de la DS 6.1, mathématiquement ne peut pas donner lieu à plus de 100 points, où le score maximum est censé être de 200 points. La formule doit être modifiée par l'ajout d'un facteur 2X.

réponse 3:

La formule de calcul du score de poids révisé est:

$$Le\ Point\ de\ Poids_{SOUSSIONNAIRE} = \left(\frac{Poids_{MIN}}{Poids_{SOUSSIONNAIRE}} \right) Le\ Point\ de\ Poids_{MAX}$$

question 4:

Pour le contrat d'acquisition DACAS, le modèle de réponse financière (base de l'évaluation, le fichier Excel) ne dispose d'entrées de ligne que pour " l'acquisition initiale du système" (100 systèmes, 100% poids) et " l'Option - Systèmes supplémentaires" (50 systèmes, 50 % poids). Pourtant, les systèmes doivent comprendre DACAS (en plus du système tactique):

- Système de simulation
- fournisseur interne NRE pour intégrer et tester le système
- Gestion de projet et les frais généraux (ie. Des rapports, etc.)
- ILS telles que les publications, les documents de contrôle d'interface, et lots de dessins
- Développement et livraison et lot de formation et de cours de formation (x3)

La suggestion est que le Canada fournisse le paiement CLIN pour ces éléments supplémentaires, ou préciser que les soumissionnaires doivent intégrer la tarification de ces éléments dans le coût de la livraison du système.

réponse 4:

La DS a 2 Base des paiements. 1 pour l'acquisition et 1 pour le soutien en service.

Les deux ont la formation et des cours identifiés. La gestion de projet et les rapports sont détaillés dans la Base de paiement du SS.

Le Canada n'ajoutera pas des lignes de paiement supplémentaires. Les soumissionnaires doivent soumissionner en conséquence.

question 5:

Référence: DACAS Performance System Spec, paragraphe 7d. Cette référence indique que "Le logiciel du système de simulation devrait être en mesure de fonctionner de façon indépendante sur le système tactique, tout en maintenant la capacité existante de communiquer avec d'autres systèmes tactiques.

Cette exigence est peu claire. Est-ce que l'armée exige que le système de Simulation doive fonctionner sur la même plateforme que le système tactique (ie. Le dispositif de données portable?). Ou est-ce une faute de frappe, et il convient de lire "... indépendamment du système tactique"? Pouvez-vous s'il vous plaît clarifier l'intention et le scénario opérationnel ou de formation (p. Exemples) où cette exigence serait utilisée?

réponse 5:

Le système de simulation doit être en mesure de fonctionner sur la même plateforme matérielle que le système tactique, et lors de l'exécution d'une simulation, il faut maintenir la capacité de communiquer avec d'autres systèmes tactiques.

question 6:

La DS précise la batterie Ultralife LI-145. Est-ce que cette batterie sera EFG, ou devons-nous les fournir avec notre système?

réponse 6:

La batterie doit être fournie par le soumissionnaire. La batterie n'est pas EFG.

question 7:

En ce qui concerne le poids du système (SPS Paragraphe 6f, et le calcul Évalué conformité vaut 200 pts - s'il vous plaît spécifier les éléments du système qui doivent être inclus dans le poids évalué, par exemple, est-ce que les éléments EFG tels que la veste tactique, la radio et le DAGR sont inclus? Est-ce que la batterie LI-145 doit être incluse? Est-ce que les câbles et les harnais de câble de toile nécessaire doivent être inclus? Il est recommandé que le Canada fournisse une liste explicite des éléments à être inclus.

réponse 7:

Le soumissionnaire doit inclure dans le calcul de leur poids, tous les éléments qu'ils fournissent en tant que partie du système tactique complet. Les articles qui sont fournis en tant EFG ne doivent pas être inclus dans ce calcul.

Le soumissionnaire doit inclure une ventilation détaillée de calcul de leur poids, montrant chaque sous-ensemble majeur, et leur poids associé.

question 8:

Cette DS demande un système de simulation à base de logiciel. S'il vous plaît confirmer que l'intention du gouvernement du Canada est que le système de simulation à base de logiciel sera installé sur les ordinateurs EFG? La plupart des systèmes de simulation nécessitent l'installation, la configuration et l'étalonnage de plusieurs éléments différents afin d'atteindre un système opérationnel. En outre, il y a des exigences minimales du système allant du processeur et des capacités vidéo à des composants durcis pour une formation continue sur le terrain. Un système logiciel seul risque de ne pas être utilisable dans certaines circonstances.

Nous demandons que le Canada:

- spécifier la configuration de plateforme matériel exact sur lequel le système de Simulation fonctionnera; ou
- modifier l'exigence d'exiger un système de Simulation intégrée et éprouvée sur une plateforme éprouvée.

réponse 8:

Le soumissionnaire doit fournir les exigences informatiques du système et les spécifications pour le fonctionnement de leur système de simulation. Le Canada fournira le matériel informatique qui est nécessaire. Les exigences matérielles propriétaire ne sont pas acceptables.

question 9:

Question re: Simulation Engine (DACAS Performance System Spec, paragraphe 7.

La plupart des systèmes de simulation de DACAS commerciale intègrent un moteur de visualisation (souvent un moteur de jeu sous-jacent comme VBS) pour procurer une visualisation complète de la mission CAS comme chargé par le JTAC. Nous croyons que l'intention de l'Armée canadienne est d'avoir un tel système afin de permettre la sensibilisation Rouge / Bleu et multi-utilisateurs et la capacité non-scripté sans jeu. Cependant, comme écrit, la spécification pourrait théoriquement être atteinte avec un entraîneur de procédure simple qui ne se nourrit que le système de JTAC avec des paramètres opérationnels et interprète le format de message résultant de l'JTAC.

Nous demandons que le Canada confirme l'exigence d'un moteur de visualisation dans le système.

réponse 9:

Un moteur de visualisation est nécessaire pour répondre à certaines des exigences cotées dans le système de simulation du soumissionnaire. A titre d'exemple, Para 7.f.2 des spécifications de performance du système ne pouvait pas raisonnablement être atteint sans une certaine forme d'un moteur de visualisation.

question 10:

Combien de périphériques doivent pouvoir être connectés simultanément au système tactique? Par exemple, faut-il que le système supporte deux radios, LRF et DAGR simultanément?

réponse 10:

Le système doit prendre en charge un minimum de quatre (4) périphériques en même temps.

question 11:

Dans 4.2.4 (d) (1), Qu'est-ce que l'on entend par l'expression "ou un système similaire"?

réponse 11:

Le terme "système similaire" fait référence à un système déjà mis au point par le soumissionnaire, qui sert les mêmes fonctionnalités de base que la solution proposée, et qui démontre l'exigence cotée concernée (s). Le but est de démontrer que le soumissionnaire a déjà développé la technologie pour l'exigence cotée pertinente, et doit intégrer cette technologie dans le système proposé.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS